

COMMUNIQUÉ
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Le bilan annuel de la DPJ ou le double discours des CISSS et des CIUSSS

Longueuil, le 17 octobre 2018 –L'[APTS](#) dénonce le double discours des CISSS et des CIUSSS concernant les intervenant·e·s qu'elle représente dans les centres jeunesse. D'un côté, ils font l'éloge de leur prestation de services dans un environnement excessivement difficile; de l'autre, ils refusent de discuter et de négocier des façons d'améliorer leurs conditions et leur environnement de travail.

« C'est à croire que les CISSS et les CIUSSS se font du capital symbolique sur le dévouement exemplaire de nos intervenant·e·s pour mieux cacher les vrais problèmes », a dénoncé aujourd'hui Stephen Léger, 4^e vice-président de l'APTS, en réaction au [bilan](#) annuel de la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ), publié récemment sous le thème « La cause des enfants tatouée sur le cœur ».

Rappelons que la DPJ relève, dans chaque région, de l'autorité des CISSS et des CIUSSS. Ce sont pourtant les mêmes établissements qui viennent de se retirer des négociations locales avec l'APTS, qui représente la quasi-totalité des intervenant·e·s travaillant dans les centres jeunesse au Québec.

« Ces dernier·ère·s ont beau avoir " la cause des enfants tatouée sur le cœur ", ça ne suffit pas, poursuit le vice-président de l'APTS : il leur faut des conditions de travail et un environnement qui vont leur permettre de mieux aider les enfants. Mais comment voulez-vous que le syndicat qui les représente puisse discuter des moyens concrets et immédiats d'améliorer les choses quand leurs employeurs poussent l'intransigeance jusqu'à leur tourner le dos aux tables de négociation alors qu'il est pourtant possible de s'entendre? »

La situation des centres jeunesse est alarmante, rappelle l'APTS. Le personnel est en surcharge de travail constante et des centaines de postes vacants ne sont pas comblés. On peine également à retenir le personnel : beaucoup ne font que passer, avant de trouver un emploi ailleurs ou de se réorienter. Résultat : les délais d'évaluation sont en hausse constante, les intervenant·e·s sont à bout de souffle, les équipes épuisées et les congés de maladie sont devenus un fléau. En bout de piste, ce sont les jeunes et leur famille qui sont pénalisés·e·s, privé·e·s d'un niveau de service qui pourrait être significativement supérieur si on y consacrait davantage de ressources.

En fait, les centres jeunesse et leur personnel payent durement le prix des nombreuses compressions budgétaires, passées et actuelles, et subissent de plein fouet les contrecoups de la réforme Barrette. En se retirant comme ils l'ont fait de la table des négociations, les CISSS et les CIUSSS continuent d'appliquer la médecine du « bon » docteur : refuser d'écouter, refuser de négocier, imposer des conditions.

« S'ils respectaient vraiment ceux et celles qui ont " la cause des enfants tatouée sur le cœur " ainsi qu'ils le prétendent, les CISSS et les CIUSSS prendraient la peine de les écouter et de considérer les solutions de nos intervenant·e·s, des gens qui connaissent bien les besoins des enfants et de leur famille », s'insurge le vice-président de l'APTS.

« [Encore une fois](#), réitère Stephen Léger, nous appelons le nouveau gouvernement à débloquer l'impasse en enjoignant les CISSS et les CIUSSS à retourner aux tables de négociation et à négocier pour régler. Ce serait une erreur de faire un pas de plus dans cette réforme tant décriée sans chercher à favoriser, dans les établissements, l'adhésion de ceux et celles qui, tous les jours, sont au cœur de la livraison des services à

